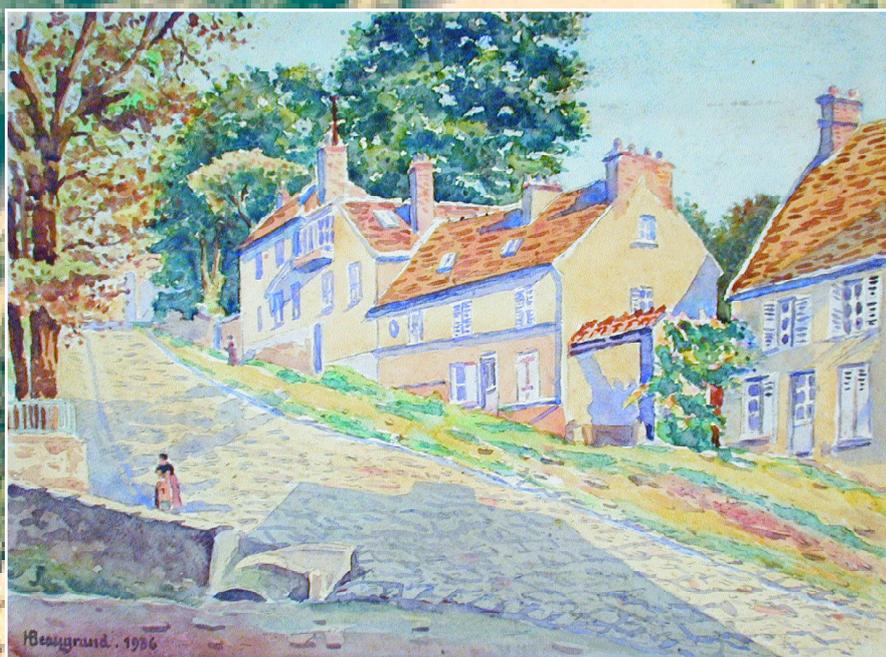




REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro 56 - MAI 2007



À LIRE

Le mot du Maire	2
Démarches administratives	3
Infos pratiques	3
Permanences des élus	3
Compte rendu du conseil	4
Déclarations de travaux	5
Surveillance des pollutions atmosphériques	5
La vie de la commune	6
Cérémonie de la citoyenneté	6
Nouveau camion communal	6
Téléthon 2006	6
Résultats des élections présidentielles à Neauphle	6
Nouveaux arrivants	7
Inscriptions aux services péri-scolaires	7
Déchets végétaux	7
Site internet	7
Violon à l'école	7
Le Carnet	7
Brèves	8
La chasse aux œufs	8
Les journées du patrimoine	8
Salon des peintres amateurs	8
Fête du village	8
Exposition "Quelle alimentation dans notre assiette ?"	8



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Les premiers mois de l'année se sont avérés bien chargés dans plusieurs domaines.

LE RECENSEMENT

Il s'est fort bien déroulé, en février. Quelques bien rares oppositions systématiques à toute forme d'enquête et quelques méfiances dues à la crainte de croisement avec les fichiers des services fiscaux sont restées dans des limites très raisonnables.

À quelques unités près, la commune compte maintenant 3000 habitants.

Si la population continue à croître, notons un sensible ralentissement dans cette évolution, comme le montrent les données des recensements précédents :

1962 : 1317 habitants,
1968 : 1558 habitants,
1975 : 1952 habitants,
1982 : 2151 habitants,
1990 : 2499 habitants,
1999 : 2771 habitants.

Le nombre de Neauphléens a plus que doublé entre 1962 et 1999 et le ralentissement a une cause évidente : les terrains constructibles se font plus rares !

LES TRAVAUX EN COURS

Toiture de l'église, salle de badminton et aménagement de la Maison des Associations sont en bonne voie.

Tout ce que nous avons annoncé en début de mandat aura ainsi été accompli, et bien au-delà ! Il n'y a derrière ce constat ni forfanterie ni autosatisfaction mais la simple affirmation que vos élus savent tenir leurs engagements.

Les prévisions de fin de travaux sont :

fin novembre pour l'église, fin septembre pour la Maison des Associations et fin décembre pour le badminton.

Les désordres structurels de la Maison du Jeu de Paume ont été analysés et les réparations sont commencées. Dans le même bâtiment, une climatisation sera installée prochainement.

Tous ceux qui se produisent ou assistent à des représentations dans la grande salle vont enfin pouvoir cesser de s'éventer en période chaude.

À propos de ces travaux, voici un petit point sur leur financement.

La commune est propriétaire depuis cinq ans de l'immeuble sis au 4/6 Place aux Herbes (à côté de la mairie). Les six logements ont été attribués selon les critères des logements sociaux. Toutefois, il n'est pas dans la vocation d'une commune de gérer un immeuble locatif et il a été décidé de céder ce bien à l'Opievoy, ce qui permet d'avoir ces six logements officiellement déclarés comme logements sociaux et de bénéficier d'un important retour sur investissement. C'est cette recette exceptionnelle, prévue depuis trois ans, qui a permis d'accélérer les investissements utiles.

Les dépenses de réfection de la toiture de l'église et d'aménagement de la Maison des Associations ont été inscrites au budget de l'année 2006. Ces trois opérations (église, badminton et Maison des Associations) sont largement subventionnées par la Région et le Département. Tout cela fait que, sans aucun emprunt nouveau, nous n'avons pas même besoin cette année d'utiliser toute notre capacité d'autofinancement.

Un petit mot au sujet des terrains de football. Les instances footballistiques ont décidé depuis longtemps de redimensionner les terrains pour bénéficier d'une homologation selon le niveau du club. Pour nous, cela concerne les deux terrains existants. À cela s'ajoute le piteux état du terrain stabilisé qui est de très loin le plus utilisé, en particulier par les équipes des plus jeunes. Depuis trois ans, j'ai tiré en vain toutes les sonnettes possibles pour obtenir un cofinancement de la part de la Région et du Département.

Avec de bonnes subventions, un terrain rénové pouvait sagement s'envisager et le Conseil municipal en avait accepté le principe. Mais sans subventions, il n'est plus raisonnable de le faire. J'ai écrit au Président du Racing Club pour lui faire part de toutes mes démarches, hélas infructueuses. Chacun est conscient que cela rend bien difficile le fonctionnement du club et c'est l'occasion de souligner l'excellent travail de l'équipe dirigeante et des bénévoles malgré toutes ces difficultés. Bien évidemment, la réfection d'un terrain sera une priorité pour le prochain Conseil.

Logements prévus aux 21, 21bis et 23 rue Saint Nicolas.

Une importante réunion de travail s'est tenue en salle du conseil avec la sous-préfecture, la DDE, les divers services sociaux et l'Opievoy afin d'étudier la faisabilité de logements destinés aux apprentis et étudiants en alternance. Un large débat a permis de souligner que si l'objectif est hautement souhaitable, en revanche la taille réduite (8 ou 9 logements) rend difficile un suivi social adapté. D'un accord unanime, le projet apprentis-étudiants est abandonné. On reprend la vocation initiale de logements sociaux classiques, sur la base de 8 logements.

LES TAXES

Évolution de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Actuellement, à Neauphle, le taux de cette taxe est le plus faible de celui qu'appliquent les autres communes de Cœur d'Yvelines. Ne nous en plaignons pas ! L'objectif est, à terme, d'uniformiser les services sur le territoire communautaire et, comme la loi nous l'impose, le taux sera le même pour toutes les communes de notre communauté. En attendant, nous avons à faire face à une forte augmentation des coûts : l'indice d'actualisation des factures liées aux ordures ménagères a subi un fort rattrapage (près de 15%). Rassurez-vous, ce n'est pas dû à un contrat mal préparé : cela concerne toutes les entreprises de ce secteur d'activité. C'est pour cela que, vous le verrez sur les avis d'imposition, le taux va passer de 5,8% à 6,2%.

LES ÉLECTIONS

Les élections ont fortement marqué ce printemps : après les présidentielles d'avril - mai, les législatives suivront en juin. C'est assurément une grande joie pour tous que la participation ait été si massive : un bon 85% à chacun des deux tours. Outre le Président Nicolas Sarkozy, l'autre grand gagnant est la démocratie qui a montré sa vitalité par l'engagement d'un nombre exceptionnel d'électeurs. Une cérémonie avait été organisée en mairie pour remettre leur carte d'électeur aux jeunes nouveaux inscrits : voilà encore un bon moment où jeunes citoyens et conseillers municipaux ont pu voir la démocratie active en marche.

Souhaitons que lors des scrutins des 10 et 17 juin : une forte participation manifeste la volonté de préparer activement notre avenir et en particulier celui des plus jeunes. Au moment où je rédige ce bulletin, les candidatures ne sont pas encore connues mais ce que je vous demande, en toute liberté de choix, c'est de voter !

Et les municipales ?

Comme vous le savez, cette élection locale se déroulera en mars 2008.

Le scrutin de liste n'intervient qu'à partir de 3500 habitants et nous en resterons, probablement pour longtemps encore, au scrutin avec panachage qui, à mon sens, permet le mieux aux citoyens de choisir les membres de leur conseil municipal.

Qui sera candidat ?

Y aura-t-il plusieurs listes ?

Avec quel(s) programme(s) ?

Tout sera bientôt d'actualité. Et nous en reparlerons prochainement

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'YVELINES

Lors de sa séance du 15 mai 2007, le conseil communautaire a délibéré au sujet d'une implantation de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Le schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage impose à Cœur d'Yvelines l'implantation d'une aire de vingt places, à titre pérenne. C'est après de longs et nombreux travaux d'investigation que la commission en charge de cette question a retenu un terrain, situé sur la commune de Beynes, entre la forêt de Beynes et la route menant de Neauphle-le-Vieux à Thoiry, derrière la ferme de l'Orme.

Conformément à la législation, l'emplacement proposé sera soumis pour avis au Conseil municipal de Beynes.

Ce n'est qu'ensuite que la proposition pourra être présentée au Conseil communautaire pour décision début juillet

En terminant ces lignes, je souhaite à tous les Neauphléens de bonnes et reposantes vacances.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

A l'approche des vacances n'oubliez pas, pour vos enfants mineurs partant seuls à l'étranger, de demander une autorisation de sortie du territoire. Notez également que les délais pour l'obtention de passeports ou de cartes nationales d'identité sont allongés à cette période de l'année (passeport : un mois ; carte d'identité : un mois et demi). Pour aller dans les pays faisant partie de l'Union Européenne, une carte nationale d'identité suffit pour les séjours ne dépassant pas trois mois. Renseignements au secrétariat de la mairie ou sur le site du ministère des Affaires Étrangères : www.diplomatie.gouv.fr.



INFOS PRATIQUES

- ▶ **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
 - du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, avec permanence téléphonique jusqu'à 17 h,
 - tous les vendredis, nocturne jusqu'à 19 h 30, sauf la dernière semaine du mois où la permanence du samedi matin sera maintenue, de 9 à 12 heures.

Le Service de l'Urbanisme sera ouvert aux mêmes horaires.

- ▶ **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- ▶ **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- ▶ **Email :** mairie.neauphle@wanadoo.fr
- ▶ **Site Web :** www.neauphle-le-chateau.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- ▶ **MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ CIRCULATION/POLICE**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- ▶ **INFORMATION LOGEMENTS/COMMERCES**
Nicole Girault - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FÊTES/JUMELAGE ASSOCIATIONS/FLASH/COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **BÂTIMENTS - VOIRIE**
Michel Faure - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **ÉCOLES - INTERGÉNÉRATIONS**
Nicolle TESSON - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **URBANISME**
Alain JUND
Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FINANCES - DÉCHETS MÉNAGERS**
André Salabert - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous



LE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 26 MARS 2007

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du lundi 29 janvier 2007.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006 – COMMUNE

Le compte administratif 2006 est approuvé et s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :
excédent de 656 274,19 euros
- Section d'investissement :
déficit de 263 799,00 euros
soit un excédent global de 392 475,19 euros.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006 – POSTE

Le compte administratif 2006 est approuvé et s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement :
excédent de 199 049,35 euros
- Section d'investissement :
déficit de 32 284,52 euros
soit un excédent global de 166 764,83 euros.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006 – COMMUNE – AFFECTATION DES RESULTATS

Compte tenu des résultats du compte administratif 2006 et, notamment d'un déficit d'investissement de 263 799 euros et des restes à réaliser faisant ressortir une dépense d'investissement de 224 017 euros, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide l'affectation des résultats dans les conditions suivantes :

- Section d'investissement :
487 816,00 euros
qui sont versés au compte 1068.
- Section de fonctionnement :
168 458,19 euros
Excédent de fonctionnement

COMPTE ADMINISTRATIF 2006 – POSTE – AFFECTATION DES RESULTATS

Compte tenu des résultats du compte administratif 2006, et notamment, d'un déficit d'investissement de 32 284,52 euros, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide l'affectation des résultats dans les conditions suivantes :

- Section de Fonctionnement :
166 764,83 euros.
- Section d'Investissement :
32 284,52 euros
qui sont versés au compte 1068.

COMPTE DE GESTION 2006 - COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le compte de gestion tel que Madame le Percepteur de Neauphle-le-Château le propose.

COMPTE DE GESTION 2006 - POSTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve le compte de gestion tel que Madame le Percepteur de Neauphle-le-Château le propose.

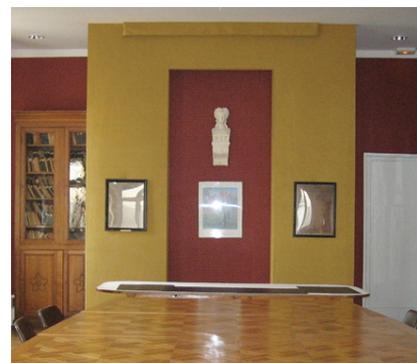
FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES 3 TAXES DIRECTES LOCALES

- Taxe d'Habitation7,50 %
- Taxe Foncière (bâti)11,00 %
- Taxe Foncière (non bâti)70,15 %

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007 - COMMUNE

Le Budget Primitif est voté, à l'unanimité, par chapitre pour les deux sections et s'équilibre en dépenses et recettes :

- pour la section de fonctionnement à
2 264 614,00 euros



- et pour la section d'investissement à
2 794 545,64 euros

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2007 – POSTE

Le Budget Primitif est voté, à l'unanimité, par chapitre pour les deux sections et s'équilibre en dépenses et recettes :

- pour la Section de Fonctionnement à
254 452,83 euros
- et pour la Section d'Investissement à
338 625,35 euros

SUBVENTIONS ALLOUEES AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention pour le CCAS d'un montant de 9 150 euros, ainsi que pour les Associations suivantes :

- A.S.L.C - MJP 45 000 €
- ADGY - association des directeurs généraux de mairie des yvelines 100 €
- AIDERA (CARBONARO + FERRER) 1 200 €
- Amicale personnel communal 8 000 €
- Anacti - (association des commerçants et artisans de neauphle-le-chateau) 1 000 €
- ANEP 260 €
- APEJ canton montfort (handicapés) 100 €
- Association du jeu de paume 12 000 €
- Association victimes rescapes déportés du Travail 100 €
- Biker's club 800 €
- Club des Ainés 8 500 €
- Club philatélique 840 €
- Tennis de Table 800 €

○ Croix Rouge	350 €
○ Prévention Routière	120 €
○ Comité des Fêtes	28 000 €
○ Culture Bibliothèque pour Tous	2 330 €
○ Ecole Emile Serre (ass u.s.e.p.)	250 €
○ Ecole maternelle coopérative scolaire fonctionnement	1 530 €
○ Ecole maternelle sorties scolaires	900 €
○ Ecole primaire Emile Serre - coopérative scolaire fonctionnement	2 330 €
○ Ecole primaire Emile Serre sorties scolaires	3 200 €
○ Ligue française contre le cancer	300 €
○ R.C.N. neauphle	19 820 €
○ R.C.N. neauphle (bouygues)	6 121 €
○ Scouts Unitaires de France	400 €
○ Secours Catholique	350 €
○ Société Boule Neauphleenne	300 €
○ Société Populaire	310 €
○ Syndicat d'initiative	3 660 €
○ Tennis Club Neauphle	13 000 €
○ U.N.C. Neauphle	550 €
○ Foyer éducatif Jean Coctet (subvention exceptionnelle)	7 500 €
○ Rased - investissement	345 €
TOTAL :	170 366 €

QUESTIONS DIVERSES

REMISE GRACIEUSE DE PENALITES

Comme suite au courrier du 8 décembre 2006 d'un administré, domicilié à Neauphle-le-Château, concernant son paiement de la taxe locale d'équipement, le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accorder la remise gracieuse de la pénalité d'un montant de 92 euros.

MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « CŒUR D'YVELINES »

Vu la délibération du Conseil Communautaire de « Cœur d'Yvelines » adoptant les modifications des statuts, suite à l'adhésion de la commune de Villiers-Saint-Frédéric, à la Communauté à compter du 1^{er} janvier 2007, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, accepte les modifications.

INTERET COMMUNAUTAIRE – PROJET DE DESSERTE DU « SITE RENAULT IDVU A VILLIERS SAINT FREDERIC » – DENIVELLATION PARTIELLE DE LA RUE CHARLES DE GAULLE

Le Maire expose que la Société IDVU, implantée sur la Commune de Villiers Saint Frédéric souhaite pouvoir unifier les deux zones de son site.

Depuis environ deux ans, la commune est en négociation avec cette société et le Conseil Général.

C'est au titre du développement économique, que le Conseil Général, soutient le projet, qui aura donc une incidence sur le territoire et présente un intérêt communautaire certain.

Le Conseil Communautaire demande l'avis des sept conseils municipaux de la Communauté de Communes « Cœur d'Yvelines » de bien vouloir délibérer de ce sujet.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande.



DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

- Mairie de Neauphle le Château : réfection de la toiture de l'église - Place de l'église
- Mr Philippe JOSEPH : réfection de la façade commerciale - 18, Place du Marché
- Mr et Mme FERRER, transformation de la terrasse - 19, Route de Chevreuse
- Mr Elie DESRUES : pose de 6 fenêtres de toit - 22, Rue de la Gouttière
- Mr LE BASTARD et Melle BENITO : clôture - 38, Route de Saint Germain
- Mr Dany KRANTZ : création d'un auvent - 18, Rue de la Gouttière
- Mr Mikhail LVOV : modification de clôture - 9, Rue du Jeu de Paume
- Mr Laurent BELFILS : fermeture d'un patio existant - 11, Rue du Docteur Grellière
- Madame Nadia BEY : portail et mur de clôture - 1 bis chemin pierreux
- Mr André LABOUISE : ravalement - 57, Rue de Villancy
- Mr Roland SIMON : clôture - 2, Rue du Jeu de Paume
- Mr Pierre AIT AKKOUCHE : clôture - 37, Avenue de la République
- Mr Jean-Pierre GOLE : abri de jardin - 143, Route de Saint Germain
- Mr Marc PIERRE : mise en peinture portes et volets - 16, Chemin pierreux

PERMIS DE CONSTRUIRE

- Mr et Mme JAMBART : Construction d'une maison individuelle - Av de Châtron
- Mr et Mme BENOIT GODET : Construction d'une maison individuelle - 35, Avenue de la République
- Mr et Mme GOYET : Extension d'une maison individuelle - 8, chemin Pierreux
- Mr et Mme CHIVET : Construction d'une maison individuelle - 47, Rue de Villancy
- Mr et Mme MARTIN : Construction d'une maison individuelle - Rue Saint Nicolas

SURVEILLANCE DES POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES

Un programme de surveillance des pollutions atmosphériques existe pour l'usine de traitement des ordures ménagères de Thiverval-Grignon avec différents points de contrôle.

Les résultats obtenus pendant la deuxième campagne de mesure (entre le 16 mars et le 22 mai, lieu : terrain de foot) montrent que les teneurs en dioxine-furanes sont très faibles et correspondent à un milieu rural sans source environnante et les teneurs en métaux lourds ne sont pas significatives. Nous pouvons respirer tranquilles.





LA VIE DE LA COMMUNE

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ



Le vendredi 30 mars 2007 à 18h00 s'est tenu dans la salle du Conseil Municipal de Neauphle-le-Château la première cérémonie de Citoyenneté au cours de laquelle la carte électorale ainsi que le «Livret du Citoyen» ont été remis à plus de 50 jeunes de Neauphléens et Neauphléennes récemment inscrits sur les listes électorales. Tous ces jeunes ayant eu 18 ans dans l'année écoulée ont reçu des mains de monsieur le Maire et du Conseiller Municipal chargé "Défense", leur carte électorale ainsi que le "Livret du Citoyen".

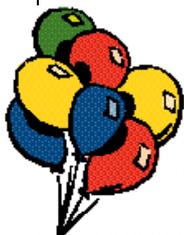
Cette cérémonie, organisée quasiment simultanément dans chaque commune de France, a été l'occasion de rappeler aux jeunes futurs votants leurs Droits de Citoyens mais aussi leurs Devoirs et Obligations.

Après avoir répondu aux questions formulées par quelques jeunes, la cérémonie s'est achevée par le verre de la "Citoyenneté". Nous renouvellerons périodiquement cette cérémonie à destination de notre jeunesse.

Daniel Schaefer -
Conseiller municipal «Défense et Citoyenneté»

NOUVEAU CAMION COMMUNAL

Lors du dernier passage au contrôle technique de notre camion Renault Express nous avons dû constater que son état ne lui permettrait pas de passer le contrôle de septembre prochain et qu'il fallait songer à le changer. Forts de l'expérience de la municipalité de Jouars-Pontchartrain, nous avons pris contact avec la société Visiocom. Celle-ci met à notre disposition un véhicule avec kilométrage illimité pour une durée de trois ans. Restent à notre charge ; l'assurance, l'entretien et l'essence. Le financement en est assuré par la publicité figurant sur le camion. Les sociétés neauphléennes ont été contactées par la Société Visiocom. Le contrat est valable trois ans, à l'issue de cette période, nous pourrons, soit rendre le véhicule, soit l'acheter, soit renouveler le contrat pour la même durée.



TELETHON 2006

Les derniers retours des cartons sur le lâcher de ballons du théthon du 9 décembre 2006.

Charlotte MINCHENEAU - 6 Route de Chevreuse à NLC,
retour Anne-Marie PAGES - 6 rue des Treolles 45490 PREFONTAINE

Ophélie BASQUE - 6 chemin des Ecart, retour Bertille LAMER - rue Lavoisier 91710 VERT le PETIT

Adèle DROUSSENT - 21 rue de Villancy, retour Monique HERBLOT - 13 rue des Cannes 77760 GUERCHEVILLE



RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES À NEUPHLE

1^{ER} TOUR

Inscrits : 2124 • Votants : 1865 • Suffrages exprimés : 1842

	Besancenot	Buffet	Schivardi	Bayrou	Bové	Voynet	Villiers	Royal	Nihous	Le Pen	Laguiller	Sarkozy
Mairie	17	8	1	168	1	9	20	176	6	54	4	329
M.J.P.	24	10	0	244	15	18	24	228	7	72	2	405
Total	41	18	1	412	16	17	44	404	13	126	6	734

2^{EME} TOUR

Inscrits : 2125 • Votants : 1823 • Suffrages exprimés : 1757

	N.Sarkozy	S. Royal
Mairie	462	278
M.J.P.	616	400
Total	1078	678

NOUVEAUX ARRIVANTS

Le 27 janvier, la maintenant traditionnelle après-midi d'accueil des nouveaux arrivants a réuni une petite quarantaine de personnes pour la visite-conférence du village et de l'église (avec petite audition d'orgue), sous la grisaille, avant le pot à la mairie avec présentation des conseillers et présidents d'associations. A cette occasion des médailles du travail furent attribuées

LISTE DES MEDAILLES OBTENUES EN 2006
MAIS REMISES EN JANVIER 2007

MEDAILLE D'ARGENT

Mme VIGNERON Claire, Mr RONDEAU Didier, Mr MADIE Olivier, Mr LEMONNIER Didier, Mr L'HOSTELIER Xavier, Mme PETIT Thérèse, Mr RIVIERE Jean, Mme BROSSARD Anne-Marie.

Remis directement à l'employeur :
Mr BROU Philippe, Mr BENJAMIN Hervé.

MEDAILLE D'ARGENT ET VERMEIL
Mme JOHAN Nicole

MEDAILLE DE VERMEIL

Mme DA CUNHA Marie-Catherine, Mme GORLIER Nadine, Mme MOCQUILLON Marielle.

Remis directement à l'employeur :
Mme CODARINI Nicole.

MEDAILLE D'OR

Mr BERROS Patrick, Mr BRETON Michel, Mme SCHLECHT Martine, Mr KRANTZ-HABERBUSCH Dany, Mr ARCHET Jean-Marc, Mme OVIEVE Marie-France,
Remis directement à l'employeur :
Mr SAUDEMONT Alain, Mr MEUNIER Philippe

INSCRIPTIONS AUX SERVICES PÉRI-SCOLAIRES

Les parents dont les enfants ne seront scolarisés qu'à partir d'août 2007 doivent impérativement les inscrire entre le 15 mai et le 30 juin. Ceci concerne la cantine, la garderie et le centre de loisirs pour les petites vacances.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Pour les personnes qui n'auraient pas pris leurs sacs papier pour les déchets végétaux, une distribution aura lieu, à la mairie, du 19 au 29 septembre.



SITE INTERNET

De nombreuses critiques concernant le site nous arrivent. Nous sommes très conscients de tous ses défauts
Sa refonte est en cours et il sera bientôt opérationnel.

VIOLON À L'ÉCOLE

Au mois de mars puis en avril, une présentation du violon a été organisée à l'école primaire (par groupe de plusieurs classes).

Le but était de mieux faire connaître cet instrument de musique aux enfants et de leur faire partager un petit moment musical.

Leur intérêt a été vif et les questions nombreuses. Ils ont pu également voir les différentes tailles de violon qui existent et beaucoup ont souhaité « essayer » le violon d'enfant.

Sylvie LEVACHER, professeur de violon, ouvrira d'ailleurs des cours dès la rentrée, en septembre 2007 à la MJP (le mercredi matin et soir) pour les enfants et les adultes.

Si vous avez des questions ou souhaitez des informations complémentaires, n'hésitez pas à l'appeler à ce numéro : 06 80 47 39 30.



LE CARNET

NAISSANCES

- CICALA Lara, Annie, Hannelore Trappes (78) 8 janvier 2007
- FILIPPI Jeanne, Simone Poissy (78) 23 janvier 2007
- HASLE Charlotte, Magali, Rose Versailles (78) 1 février 2007
- GÉRARD William, Georges, Dominique Versailles (78) 1 janvier 2007
- MERIMI Nawel Poissy (78) 8 février 2007
- RIVIÈRE Olyvia, Séverine Poissy (78) 16 février 2007
- PAILLEAU Émeric, Romain, Eudes Rambouillet (78) 21 février 2007
- CAMPE-CALLEGARI Tom, Albert, Patrice Le Chesnay (78) 23 mars 2007
- MAUCLAIRE Timothée, Georges, François Trappes (78) 12 avril 2007
- SALEH Alexi, Kian Versailles (78) 5 avril 2007
- BAUDIN Ethan, Hugues, Thomas Antony (92) 18 avril 2007
- CANCALON Chloé, Lucie, Elisabeth Rambouillet (78) 7 mai 2007

MARIAGES

- Benjamin, Guillaume, René POIREAU avec Séverine CAILLER NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78) le 12 mai 2007
- Grégory, Jean, Elie GONZALEZ avec Katell, Flora, Afiwa LACHIVER NEAUPHLE-LE-CHATEAU (78) le 12 mai 2007

DÉCÈS

- FRADET Jeanine, Louise, veuve GRELET à JOUARS-PONTCHARTRAIN (78) le 21 janvier 2007
- LA TOISON Marc, Henri, Louis à GARCHES (92) le 10 avril 2007



LES BRÈVES



LA CHASSE AUX ŒUFS

Comme chaque année à leur retour de Rome, les cloches se sont arrêtées le 8 avril au-dessus du Jardin Saint-Martin où elles ont déversé quelques œufs. Dès l'ouverture des grilles à 11 heures, une centaine d'enfants se sont égaillés dans le jardin munis, qui de paniers, qui de sacs pour faire leurs provisions. La récolte fut excellente, c'était une bonne année !



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE 15 & 16 SEPTEMBRE

Comme chaque année elles auront lieu le week-end du 15-16 septembre. Une opération portes-ouvertes des ateliers des peintres et sculpteurs de Neauphle aura lieu, en version renouvelée et développée par rapport à la bonne "première mouture" de l'an dernier. Sans oublier le samedi à 15 heures, l'habituelle visite-conférence du village, de l'église et de l'orgue proposée par Marc Leroy.

De plus amples détails vous parviendront à la rentrée.

SALON DES PEINTRES AMATEURS

Comme à l'accoutumée le Salon des Peintres Amateurs du mois de mars a réuni une bonne quarantaine de peintres et de sculpteurs de Neauphle et des environs, nous offrant un panorama d'œuvres d'une grande diversité et d'une qualité renouvelée ; notons la présence de sculpteurs plus nombreux, ainsi que d'une originale présentation pédagogique de certaines œuvres d'une technique plus singulière.

Les prix ont été attribués à :

Prix du Conseil Municipal : Claudine LEROUX, de Rosay,

Prix du Syndicat d'Initiative : Marc PIERRE de Neauphle,

Prix du Lions Club de Neauphle : Mme BEZIAU de Neauphle.

Soulignons également en conclusion de cette semaine, une très suivie et appréciée séance de Contes orientaux sur des thèmes artistiques (originaires du sud-est asiatique et d'Extrême-Orient), animée par deux talentueux conteurs de la région de Saint-Germain-en-Laye. L'attention du public mêlé, petits et grands, contrastait avec celle de la séance de contes précédente, organisée lors de la Saint Nicolas

FÊTE DU VILLAGE

Pour des raisons de calendrier électoral (Elections Présidentielles et Législatives) et des nombreux ponts du mois de mai, la Fête du Village n'aura pas lieu cette année.

Nous avons décidé que la manifestation phare de ce premier semestre serait le «14 Juillet» .

Voici en avant première le programme :

Tout d'abord, nous avons une unicité de lieu tout se passera dans le Parc de la Maison du Jeu de Paume.

De 15 heures à 22 heures : Kermesse pour enfants. Des Jeux de bois et des structures gonflables, comme le Château des Nains, le Dauphin, la Chenille et le Tir à l'Elastique côte à côte, des confiseries (Barbe à Papa et Pop Corn), un stand de Maquillage seront à la disposition de tous nos jeunes. Une sono d'ambiance et nos deux mascottes seront présents pour animer cet après-midi de fête.

A partir de 19 heures, toute la soirée sera sonorisée par l'Orchestre "JACKPOT'S".

A partir de 19 heures 30 : Apéritif et restauration sur place.

De 21 heures à 23 heures : Retraite aux flambeaux avec la participation de "BAZARTOUKA" - Troupe de percussions mobiles multicolores et lumineuses. Attention, cette année le départ se fera de la Maison du Jeu de Paume. Pour être assortis à cette troupe, nos chérubins seront illuminés de colliers fluorescents et les parents pourront éclairer cette retraite avec de belles torches de cire. Comme chaque année, tous les lampions seront numérotés et cinq d'entre eux seront gagnants !!!!!!!

Vers 23 heures : Remise des lots pour les lampions, suivi de notre Feu d'Artifice.

Après le tir du Feu d'Artifice, vers 23 heures 30, l'Orchestre "JACKPOT'S" animera le Bal Populaire.

EXPOSITION "QUELLE ALIMENTATION DANS NOTRE ASSIETTE ?"

Dans le cadre de la semaine des " Alternatives aux pesticides " Une exposition s'est tenue à la MJP du 21 au 24 mars. Elle était organisée par le " Café Doc'Santé " avec la présence des " Jardiniers de France ". 250 visiteurs ont pu y trouver de nombreux conseils de diététique afin de mieux choisir leur alimentation. Exposition très copieuse.

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Nicole GIRAULT

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image